



DECLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA AVANCEMENT D'ÉCHELON DES PLP DU 11 DECEMBRE 2015

En cette première CAPA après la tragédie du 13 novembre, la CGT Educ'action tient à exprimer son soutien et sa solidarité à l'ensemble des familles touchées. Ces attentats perpétrés sur des lieux de culture et de vie, frappent et concernent chacune et chacun d'entre nous, toutes les populations de toutes religions, origines ou nationalités et particulièrement la jeunesse.

Aujourd'hui la CGT prend note que le président a annoncé dans un discours, ne plus considérer le pacte de stabilité comme un horizon indépassable. Elle exige donc un pacte de progrès, de démocratie sociale, d'éducation, de sécurité et de paix pour toutes les populations. Elle refuse que les salarié-e-s et la population française soient placés dans un état d'urgence permanent. Elle refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés.

Nous nous inquiétons des dérives liées à l'état d'urgence : perquisitions abusives, assignations à résidence aux motifs douteux, gardes à vue non justifiées.

Le sommet a été atteint le dimanche 29 novembre à l'occasion d'une manifestation dans le cadre de la COP 21 à Paris avec les arrestations les plus nombreuses en temps de paix que nous ayons vécu en France : 341 arrestations ayant donné lieu à 317 garde à vue, dont seulement 10 pour violence, les 307 autres ayant été arrêtés pour participation à une manifestation interdite après avoir été encerclés pendant 4 heures et embarqués dans de grands bus aux vitres à moitié blanchies.

Pourtant si cette situation douloureuse touche la conscience de chacun des citoyens, c'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme, l'obscurantisme et la régression.

Plus que jamais la CGT appelle les salarié-e-s à refuser les reculs sociaux et à se mobiliser pour les salaires, l'emploi, la diminution du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail, la protection sociale, les libertés syndicales.

Après le temps du recueillement, les rendez-vous revendicatifs et mobilisations programmées doivent avoir lieu.

Pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale pour le progrès social.

Nous serons particulièrement attentifs au respect des libertés syndicales, alors que l'état d'urgence est mis en place dans des conditions que nous contestons vivement. En effet, il est possible d'aller au stade, au concert, à l'église, dans les grands magasins, de se rassembler pour des hommages aux victimes... Ces dernières semaines les seules manifestations collectives et regroupements qui étaient interdits étaient ceux à caractère social, l'enjeu n'étant pas de protéger les citoyens-ne-s de ce pays mais de les empêcher de s'exprimer.

La CGT Educ'action constate qu'en cette rentrée 2015 la situation sociale et économique reste inquiétante et aucune mesure significative n'a encore été prise en direction des salarié-es ; pouvoir d'achat en berne, salaires bloqués, conditions de travail dégradées restent malheureusement dans le paysage. La CGT ne peut pas se satisfaire de la logique du Pacte d'Austérité avec ses déclinaisons et exprime son désaccord face à la reconduction d'une politique de réduction des dépenses publiques qui se traduit dans la Fonction publique par le gel du point d'indice depuis 2010.

En effet, avec 5 années consécutives de gel du point d'indice, les fonctionnaires ont perdu 14 % de leur pouvoir d'achat depuis 2000 ! Une vraie revalorisation du métier est nécessaire, et ce n'est pas ce qui était prévu dans les prétendues négociations salariales dans la fonction publique (Parcours professionnels, carrières et rémunérations). Ce protocole ne portait en aucun cas sur la valeur du

point d'indice. Le renvoi des premières mesures concrètes à 2017 après 4 années supplémentaires d'austérité et la création d'un troisième grade là où un simple décret pour revaloriser le point d'indice suffisait, le prouvent... Cette refonte des grilles était prévue pour les adapter à l'allongement des carrières passées de 37,5 à 42 annuités. Ce n'est donc pas un progrès ! La négociation ne pouvait se faire sur de telles bases. Malgré une opposition majoritaire des organisations syndicales CGT, FO et Solidaires, représentées au Conseil commun de la Fonction publique, le gouvernement a décidé de passer en force en maintenant sa proposition PPCR au mépris des règles édictées. Encore une fois le dialogue social de ce gouvernement est biaisé et il ne faut donc pas alors s'étonner du boycott par la CGT de la conférence prétendument sociale. Il n'est pas "plus commode de ne jamais s'engager à signer le moindre accord", il est plus courageux de s'opposer à des compromissions.

Comme nous l'avons déclaré lors des dernières C.A.P.A de promotion des PLP, nous pensons que les notations administratives et pédagogiques conservent un caractère subjectif, quelles que soient les précautions prises lors de leur attribution. En conséquence, les avancements d'échelon ne peuvent être équitables pour tous.

Nous tenons à rappeler que l'inspection doit être l'élément principal d'évaluation des enseignants. Des inspections régulières doivent pouvoir être diligentées de telle sorte que leurs fréquences ne puissent pas porter préjudice au déroulement de carrière de l'agent concerné.



Dans l'attente, nous tenons à réaffirmer notre attachement au dispositif du « vieillissement de la note pédagogique » qui aura permis, à l'occasion de cette campagne, pour de nombreux collègues promouvables d'obtenir effectivement une promotion alors qu'ils avaient, à l'origine, une note d'inspection vieille de plus de trois ans.

En outre, nous sommes satisfaits que les reliquats, comme nous l'avions demandé bénéficient à nos collègues promouvables au 11^{ème} échelon. Ainsi, pourront-ils bénéficier d'un départ en retraite avec un calcul de leur pension basé sur l'indice terminal de leur grade.

Par ailleurs, nous réaffirmons notre attachement à la qualification collective des personnels, au traitement égalitaire des carrières, et notre opposition à toute mesure d'individualisation.

Nous revendiquons une carrière basée sur 30 ans, pour tous les titulaires, avec 14 échelons dont les premiers seraient accélérés, ce qui permettrait la suppression de la hors classe. Dans l'immédiat, nous nous opposons à toute création de nouveaux grades dans quel que corps que ce soit.

Nous nous opposons à la "carrière au mérite", aux primes individualisées et à la multiplication des heures supplémentaires. Nous demandons une refonte des grilles de salaires et la revalorisation du point d'indice. Le dispositif GIPA mis en œuvre par le Ministère de la Fonction publique est loin de compenser les pertes de pouvoir d'achat subies depuis plus de vingt ans. De plus, une éventuelle promotion obtenue, dans la période de référence, est prise en compte dans ce rattrapage. Nous dénonçons ce mode de calcul.

Par ailleurs la CGT Educ'action revendique une augmentation immédiate de 400 euros soit 90 points d'indice pour tous les personnels.

Les Élus CAPA de la **CGT**-Éduc'action Versailles

D. Chaudoye, F. Moreau, I. Kergoet, F. Billy,
L. Ben Djaballah, D. Mousseau, T. Vannier, B. Dupuis.